



RCS : NANTERRE  
Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1980 B 01936  
Numéro SIREN : 775 726 417  
Nom ou dénomination : KPMG S.A

Ce dépôt a été enregistré le 05/02/2016 sous le numéro de dépôt 4556



**KPMG S.A.**

Société d'Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes  
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance  
au capital de 5 497 100 Euros  
Siège social : Tour Eqho  
2, Avenue Gambetta - 92066 Paris La Défense

775 726 417 RCS NANTERRE

**EXTRAIT**

**PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**

**Du 18 novembre 2015**

-----

Le dix-huit novembre deux mille quinze, à seize heures, les membres du Conseil de surveillance de KPMG S.A., Société d'Expertise Comptable, de Commissariat aux Comptes, se sont réunis sur convocation du Président.

Les membres du Conseil de surveillance

Christian de Gouville (Président)  
Francine Morelli (Vice-président)  
Alain Berthoud  
Annie Chauzu  
Jean Daum  
Caroline Decoene  
Ghislaine Duval  
Jean Gatinaud  
Isabelle Goalec  
Jean Laurent-Bellue  
Bruno Paillard  
Jean-Claude Reydel  
Marc Sampsonis

Les membres du Directoire

Jay Nirsimloo  
Jacky Lintignat

Les membres du Comité d'Entreprise

Marie-Caroline Couenon  
Isabelle Liber  
Gilles Millour  
Maryline Neveu

Secrétaire Général

Michel Jean

Intervenants

Thierry Lemarquis  
Evelyne Henault, Commissaire aux comptes  
Edouard Leduc, Commissaire aux comptes



En sa qualité de Président, Christian de Gouville ouvre la séance en remerciant les membres du Conseil, les représentants du personnel et les commissaires aux comptes pour leur présence. Il rappelle l'obligation discrétion et de confidentialité des échanges ayant lieu au sein du Conseil, y compris en interne.

Puis il constate que la majorité des membres sont présents et conclut que le Conseil de surveillance peut valablement délibérer. Il rappelle l'ordre du jour :

[...]

**Questions diverses – Affaires courantes – Actualité**

- ***Démission d'un membre du Conseil de surveillance***

[...]

**Questions diverses – Affaires courantes – Actualité**

- ***Démission d'un membre du Conseil de surveillance***

Christian de Gouville informe les membres du Conseil qu'Annie Chauzu a pris la décision de démissionner de son mandat de membre du conseil de surveillance à compter de la date de sa cessation d'activité prévue le 31 décembre 2015. Le Conseil de surveillance en prend acte. Le Directoire ainsi que Christian de Gouville remercient Annie Chauzu pour sa contribution aux travaux du Conseil et de ses comités au cours de ses mandats.

Après concertation avec Le Directoire, Christian de Gouville précise qu'il ne sera pas pourvu au remplacement d'Annie Chauzu, la durée restant à courir de son mandat étant inférieure à un an.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à seize heures trente.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Extrait certifié conforme à l'original

Et signé conformément à l'article R225-51, al.1 du Code de commerce.

Michel Jean  
Secrétaire Général



Secrétaire Général